

- ANNEXE 5 -
RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
A COMMUNIQUER A LA DGCL

Comme l'année dernière, les annexes statistiques de la circulaire relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2013, vous seront adressées sous forme dématérialisée.

Ces fichiers seront communiqués à l'occasion de l'envoi d'un flash finances locales (FFL).

Ils devront être retournés à la DGCL par les services préfectoraux, uniquement de manière dématérialisée, pour le 1^{er} juillet 2013 au secrétariat du bureau de la fiscalité locale à l'adresse suivante : dgcl-sdflae-fl1-secretariat@interieur.gouv.fr